



JUGEMENT DU MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024
4^{ème} Chambre

N° PCL : 2024J01498
SAS MINJOT AGF
N° RG: 2024P01643

DEBITEUR

SAS MINJOT AGF, sise 68 Rue Francis de Pressensé,
33130 BEGLES,

RCS BORDEAUX : 983 234 451 - 2024 B 141

Représentant légal : Florian, Joseph, Jean MINJOT,
Président, demeurant 68 Rue Francis de Pressensé,
33130 BEGLES,

Comparaissant en personne,

COMPOSITION DU TRIBUNAL

Décision contradictoire et en premier ressort,

Débats, clôture des débats et mise en délibéré lors de
l'audience du 6 Novembre 2024 en Chambre du Conseil
où siégeaient Jean SIMON, Juge remplissant les
fonctions de Président de Chambre, Christian
OFFENSTEIN, Ghislaine DAUREL-HEYDENREICH,
Juges, assistés de Marie COURBIN, Greffier assermenté,

Le Ministère public avisé,

Délibérée par les mêmes Juges,

Prononcée à l'audience publique du 6 Novembre 2024,

La minute du jugement est signée par Jean SIMON,
Juge remplissant les fonctions de Président de Chambre
et par Marie COURBIN, Greffier assermenté.

N° RG : 2024P01643

N° PC : 2024J01498

Le 21 Octobre 2024, la société MINJOT AGF SAS a déclaré au Greffe de ce Tribunal, être en état de cessation des paiements, sollicitant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de l'entreprise dépendant de son patrimoine,

Le Ministère Public a été avisé de la procédure,

La société, qui est identifiée sous le n° 983 234 451 RCS BORDEAUX (2024 B 141), a pour activité déclarée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux : société holding, la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement, la gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations, toutes prestations de services, de conseils, d'études au profit des sociétés détenues, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier, publicitaire ou autres ainsi que la mise à disposition de moyen humain afin de répondre aux besoins précédemment cités,

Constituée sous la forme de SAS elle est donc commerciale par sa forme et a son siège social dans le ressort juridictionnel de ce Tribunal,

Au cours des débats en Chambre du Conseil, la société MINJOT AGF SAS a présenté ses explications, confirmé les termes de sa déclaration, en indiquant qu'elle avait la possibilité de présenter un plan de redressement de l'entreprise,

MOTIVATION

Il résulte des pièces produites et des informations recueillies en Chambre du Conseil que :

- l'actif disponible est nul,
- le passif exigible, provisoirement évalué et sous toutes réserves, s'élève à 13.181,67 euros,
- il n'existe pas d'actif immobilier,
- la société ayant commencé son activité en début d'année 2024, aucun bilan n'a été établi à date,
- aucun salarié n'est employé ni ne l'a été dans les six derniers mois,

La société MINJOT IMMOBILIER 2.0 SARL a indiqué qu'elle souhaitait poursuivre son activité pour élaborer un plan de redressement,



Sur ce,

La société MINJOT AGF SAS est dans l'impossibilité de faire face à son passif exigible avec son actif disponible, et se trouve en état caractérisé de cessation des paiements,

Toutefois, la situation actuelle permet d'envisager l'ouverture d'une période d'observation afin d'étudier la possibilité d'un plan de redressement,

Il convient dès lors de faire application de la procédure prévue par les articles L 631-1 alinéa 1er et suivants du Code de Commerce, et en conséquence d'admettre l'entreprise au bénéfice du redressement judiciaire, en ouvrant une période d'observation de six mois, conformément aux articles L 621-3 et R 631-20 du Code de Commerce,

Après avoir recueilli les observations du débiteur, il y a lieu de fixer la date de cessation des paiements, conformément à l'article L 631-8 du Code de Commerce, au 6 septembre 2024,

De désigner les organes de la procédure conformément à l'article L 621-4 du Code de Commerce,

De fixer le délai d'établissement de la liste des créances conformément aux dispositions des articles L 624-1 et R 624-1 du code de commerce,

D'ordonner les mesures de publicité conformément à la loi, et de dire que les dépens seront employés en frais privilégiés de redressement judiciaire.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré,

Vu les articles L 631-1 alinéa 1er et suivants du Code de Commerce,

Constate l'état de cessation des paiements de la société MINJOT AGF SAS,

Ouvre une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

La société MINJOT AGF SAS, au capital de 500,00 euros, identifiée sous le numéro 983 234 451 RCS BORDEAUX (2024 B 141), dont le siège social et établissement principal est situé 68 Rue Francis de Pressensé, 33130 BEGLES, exerçant une activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement, la gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ainsi que toutes prestations de services, de conseils et d'études au profit des sociétés détenues, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier, publicitaire ou autres ainsi

que la mise à disposition de moyen humain afin de répondre aux besoins précédemment cités,

Conformément au Chapitre I du titre III du Livre VI du code de commerce,

Fixe provisoirement au 6 Septembre 2024, la date de cessation des paiements,

Nomme Christophe LATASTE, Juge Commissaire et Franck CHANQUOY, Juge Commissaire suppléant,

Désigne la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et dit que cette mission sera suivie par Maître Jean-Denis SILVESTRI,

Désigne en application des articles L 631-14 et L 622-6-1 du code de Commerce Maître Yann BARATOUX 136 Quai des Chartrons, 33000 Bordeaux, commissaire de justice, afin de réaliser l'inventaire et la prise prévue à l'article L 622-6 du code de commerce,

Dit que la rémunération afférente aux fonctions exercées par le Président est maintenue en l'état, au jour de l'ouverture de la procédure, sauf décision contraire ultérieure du Juge-Commissaire saisi sur demande de l'administrateur judiciaire, du mandataire judiciaire ou du Ministère public,

Impartit aux créanciers pour la déclaration de leurs créances un délai de 2 mois à compter de la publication du présent jugement au BODACC,

Dit que le délai impartit au mandataire judiciaire pour l'établissement de la liste des créances est de douze mois à compter de l'expiration du délai ci-dessus fixé pour les déclarations,

Fixe à six mois la durée de la période d'observation et renvoie l'affaire à l'audience du 8 Janvier 2025 pour qu'il soit statué par le Tribunal conformément aux articles L 631-15 I et R 622-9 du code de commerce et sous réserve de l'application des dispositions de l'article L 631-15 II du code de commerce,

Ordonne la communication de la présente décision aux autorités citées à l'article R 631-12 du code de commerce,

Ordonne sans délai nonobstant toute voie de recours, la publication du présent jugement conformément à l'article R 621-8 du code de commerce,

Rappelle que l'exécution provisoire est de droit,

Dit que les dépens seront employés en frais privilégiés de redressement judiciaire.





Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Palais de la Bourse, CS 51474, 33064 BORDEAUX CEDEX

09:00 – 12:00, 13:00 – 16:00

Téléphone : 05 56 01 81 70

www.greffe-tc-bordeaux.fr - Courriel : rcs@greffe-tc-bordeaux.fr

1 / 5

État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **MINJOT AGF**
Adresse requise : **68 Rue Francis de Pressense 33130 Bègles**
N° d'identification : **983 234 451**
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de : **SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES**

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 04/11/2024 à 14:56:37

Etat du chef de : MINJOT AGF, 68 Rue Francis de Pressense 33130 Bègles

Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



5 000 000

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce*Article R. 521-2, 5° du code de commerce*

Néant

Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 6° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 7° du code de commerce*

Se rapprocher du greffe pour les saisies des navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau*Article R. 521-2, 8° du code de commerce*

Néant

Hypothèques fluviales*Article R. 521-2, 9° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies de bateaux*Article R. 521-2, 10° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Délivré le : 04/11/2024 à 14:56:37
Etat du chef de : MINJOT AGF, 68 Rue Francis de Pressense 33130 Bègles
Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



←

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal*Article R. 521-2, 11° du code de commerce*

Néant

Contrats de location et clauses de réserve de propriété*Article R. 521-2, 12° du code de commerce*

Néant

Privilège du Trésor*Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires*Article R. 521-2, 14° du code de commerce*

Néant

Warrants agricoles*Article R. 521-2, 15° du code de commerce***Avertissement :**

**Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.**

Néant

Opérations de crédit-bail en matière mobilière*Article R. 521-2, 16° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 04/11/2024 à 14:56:37

Etat du chef de : MINJOT AGF, 68 Rue Francis de Pressense 33130 Bègles

Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



15/11/24

Saisies pénales de fonds de commerce*Article R. 521-2, 17° du code de commerce*

Néant

Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement*Article R. 521-2, 18° du code de commerce*

Néant

Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022*Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)
Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution***Avertissement :****L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.**

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire*Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce*

Néant

Protêts et certificats de non-paiement*Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.*

Néant

Warrants autres qu'agricoles (pétroliers, hôteliers et industriels)*Articles L. 523-1 à L. 523-15 et R. 523-1 du code de commerce ; L. 524-1 à L. 524-21 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Délivré le : 04/11/2024 à 14:56:37
Etat du chef de : MINJOT AGF, 68 Rue Francis de Pressense 33130 Bègles
Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier

*Handwritten signature*

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Délivré le : 04/11/2024 à 14:56:37
Etat du chef de : MINJOT AGF, 68 Rue Francis de Pressense 33130 Bègles
Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



Handwritten signature



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
BORDEAUX

Bordeaux, le 21 octobre 2024

MINJOT AGF
68 Rue Francis de PRESSENSE
33130 BEGLES

Monsieur,

À la suite de votre déclaration de cessation des paiements en date du *21 octobre 2024* vous êtes invité à vous présenter au Tribunal de Commerce, Palais de la Bourse, Chambre socio-économique le :

MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024 à 14 heures 30

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

LE GREFFIER

Adrien SAVADOGO
Greffier Assermenté

Reconnait avoir reçu la convocation le 21 octobre 2024

grace Minjot

SCP Jean-Marc BAHANS et Edouard FOURNIER, Greffiers Associés
Greffes du Tribunal de Commerce de Bordeaux, Palais de la Bourse, CS 51474 - 33064 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05.56.01.81.70 – Fax : 05.56.52.88.28 –
Internet : www.infogreffe.fr – E-mail : accueil@greffe-tc-bordeaux.fr
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

6/11

CERTIFICAT DE DEPOT

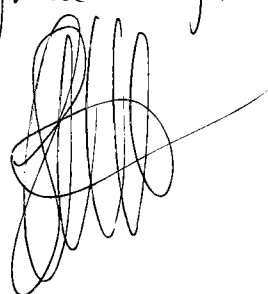
DECLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS

Aujourd'hui 21 octobre 2024 a comparu au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, par devant Nous, Greffier dudit Tribunal,

Madame Grace OUM, ép. MINJOT ayant pouvoir de Monsieur Florian MINJOT, Président de la société MINJOT AGF SAS, RCS BORDEAUX 983 234 451, qui nous a remis pour rester déposée au rang des minutes du Greffe et conformément aux articles 631-4 et 640-4 du code de commerce, la déclaration de cessation des paiements.

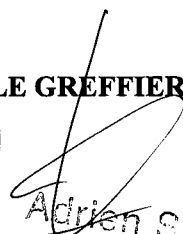
Duquel dépôt le comparant a requis acte et a signé avec nous.

LE DEPOSANT

Grace Minjot




LE GREFFIER


Adrien SAVADOGO
Greffier Assermenté



N° de gestion 2024B00141

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 17 octobre 2024

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 983 234 451 R.C.S. Bordeaux
Date d'immatriculation 09/01/2024
Dénomination ou raison sociale **MINJOT AGF**
Forme juridique Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
Capital social 500,00 Euros
Adresse du siège 68 Rue Francis de Pressense 33130 Bègles
Activités principales L'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement ; La gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ; Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés détenues, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier, publicitaire ou autres ainsi que la mise à disposition de moyen humain afin de répondre aux besoins précédemment cités.
Durée de la personne morale Jusqu'au 09/01/2123
Date de clôture de l'exercice social 31 décembre
Date de clôture du 1er exercice social 31/12/2024

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms MINJOT Florian, Joseph, Jean
Date et lieu de naissance Le 15/05/1986 à Bordeaux (33)
Nationalité Française
Domicile personnel 68 Rue Francis de Pressense 33130 Bègles

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 68 Rue Francis de Pressense 33130 Bègles
Activité(s) exercée(s) L'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement ; La gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ; Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés détenues, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier, publicitaire ou autres ainsi que la mise à disposition de moyen humain afin de répondre aux besoins précédemment cités
Date de commencement d'activité 05/01/2024
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



Signature

FIN DE L'EXTRAIT

Enquêteur

M.....

Poursuites.....

N° du Registre de Commerce

983 234 451

Nom, date et lieu de Naissance de la personne physique
ou du représentant légal de la personne morale

FLURION MAITRE - 15/05/1986
à BARDON

Adresse personnelle

68 Rue François de Rossmé
3130 BEGLES

Signature



DÉCLARATION DE CESSATION DE PAIEMENT

Déposée par

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le soussigné Florian Minjot demeurat 68 rue
Francis de Pressense 33130 BEGLES.

Agissant en qualité de Président de la SAS

Minjot AGF exercant l'activité de Holding.

dat le siège est situé 68 rue Francis de Pressense
33130 Bègles.

Certifie qu'il n'existe pas d'actif immobilier

que le nombre des salariés employés au jour de la
déclaration de cessation des paiements est de : 0

que le nombre des salariés au cours des 6 mois
précédents a été au plus de : 0

et que le montant du chiffre d'affaires du dernier
exercice connu est de : 0 (Société créée en
2024)

A Messieurs les Présidents et Juges
composant le Tribunal de Commerce.

Messieurs,

Je soussigné, Florian Hingot, agent immobilier domicilié

68 rue Francis de Pressense 33130 Bègles

Agisssant en qualité de Président de la SAS Hingot AGF,

holding, dont le siège est situé 68 rue Francis de

Pressense 33130 Bègles.

déclare que n'ayant plus la trésorerie suffisante pour
faire face à mes échéances, la société se trouve en
état de cessation des paiements et en effet en
conséquence la déclaration conformément à l'article
L631-4 du code de Commerce.

Cette holding a été créée pour mutualiser les coûts
de communication de deux agences immobilières

L'agence Hingot immobilier 2.0 est en difficulté financière,
elle n'a pas pu payer les diverses factures.

La holding s'est donc retrouvée en difficulté financière.

Je demande l'ouverture d'une procédure de
Redressement judiciaire.

Les offres en cours sur la société Hingot immobilier 2.0
et en début de reprise d'activité devraient permettre
le paiement des factures et l'équilibre financier.

Je déclare sur l'honneur n'avoir jamais été en faillite,
liquidation de Biens ou règlement judiciaire.

J'atteste sur l'honneur l'absence de désignation
d'un mandataire ad hoc, ou de l'ouverture d'une
procédure de conciliation.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, stylized loops and lines, positioned to the right of the text.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

(à remplir impérativement)

NOM : Ringdt

PRENOM : Florian

NOM DE JEUNE FILLE : _____

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 15/05/1986 à Badreux.

Prénom du Père : Denis

Nom de Jeune fille et prénom de la mère : Touze Marie - Madeleine.

ADRESSE PERSONNELLE : 68 Rue Francis de Provençe
33130 Bègles.

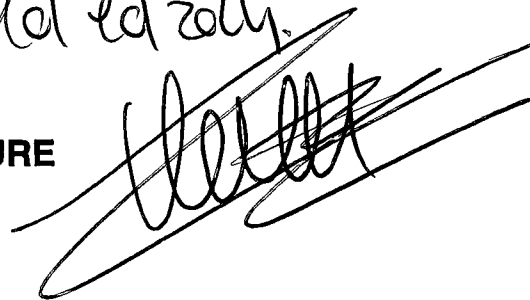
Numéro de téléphone personnel : 06 47 44 982

Numéro de téléphone de la société : _____

Adresse email : florian.ringdt@erainmo.fr

DATE 14 ed 2014.

SIGNATURE



(ANNEXES)

DÉCLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS

(Décret du 28/12/2005)

Madame, Monsieur, Florian Mhjet.

Assisté(e) ou représenté(e) par :
Agissant en qualité de : Président -

OBJET succinct : Cessation des Paiements.

SIEGE : 68 rue Francis de Pressensé 33130 Bègles -

Lieux d'exploitation en dehors du siège :

12 cours Gambetta 33850 Cognac / 9 cours Victor Hugo.
33130 Bègles.

Nom et domicile des personnes responsables solidairement des dettes sociales (pour les Sociétés).

Florian Mhjet.
68 rue Francis de Pressensé 33130 Bègles.

Numéro du R.C.S. ou du R.M. 983 234 454

Cessation des paiements le : 10/10/2024.

Nombre de salariés : ①

Montant du chiffre d'affaire H.T. ①
(à la date de la clôture du dernier exercice)

EXISTE-T-IL UN COMITÉ D'ENTREPRISE

OUI

NON

à défaut des délégués du personnel

OUI

NON

Des représentants ont-ils été désignés

OUI

NON

si OUI, Nom de ces représentants

NOM de votre Expert comptable Nander CHRISTOPHE

NOM du Commissaire aux comptes

NOM de votre BANQUE BPSO Bègles -

Le soussigné, déclare le présent document, ainsi que les pièces annexées sincères et véritables.

Fait à Bègles

Le, 10/10/2024.



**Demande d'ouverture de redressement judiciaire ou
de liquidation judiciaire (et de rétablissement professionnel)**

Identification de la personne déposant la demande

Nom de naissance : **Minjot** Nom d'usage :
 Prénoms : **Florian**
 Né(e) le **15/05/1986** à **Bordeaux** Nationalité : **Française**
 Situation matrimoniale (en cas de mariage, préciser le régime) : **Marié (Communauté de Biens)**
 Domicile : **68 rue Francis de Pressensé 33130 Bègles.**
 Nom de naissance et prénoms du père : **Minjot Denis.**
 Nom de naissance et prénoms de la mère : **Touze Marie-Radéline.**
 Qualité¹ : Dirigeant d'une société Entrepreneur individuel (personne physique)
 Assisté(e) ou représenté(e)² par :

Identification de l'entreprise en difficulté

N° SIREN : **983234451**

Forme juridique (si société) : **SAS**
 Dénomination (si société ou EIRL) : **MINJOT AGF**
 Enseigne : **/**

Immatriculation au : RCS et/ou Répertoire des métiers ou Non inscrit
 Régime particulier : EIRL Auto-entrepreneur Néant

Siège social (si société) : **68 rue Francis de Pressensé 33130 Bègles.**

Établissement principal :

Activité : **Hdding** Code APE/NAF : **64.202**
 Date de début d'activité : **05.01.2024** Date de cessation d'activité (le cas échéant) :
 Capital social (si société) : **500€** Libération totale Libération partielle

Coordonnées	Informations importantes
Téléphone : Portable : 06.17.44.69.82	Date de cessation des paiements ³ : 10.10.2024.
Fax :	Nombre de salariés (à ce jour) : 0
Email : florian.minyd@eraimo.fr.	Nombre de salariés (dans les 6 derniers mois) : 0
	Actif immobilier : OUI (NON)
	Chiffre d'affaires du dernier exercice : 0
	Date de clôture du dernier exercice : Création 2024.

¹ Pour une EURL, cocher « dirigeant d'une société ». Pour une EIRL, cocher « entrepreneur individuel (personne physique) ».

² La demande d'ouverture, lorsqu'elle n'émane pas du débiteur lui-même, ne peut être reçue qu'en vertu d'un pouvoir spécial qui n'est pas inclus dans la mission de représentation et d'assistance des avocats (Com., 19/07/1988, n°86-15389).

³ Date à partir de laquelle il a été impossible de faire face au passif exigible à l'aide de l'actif disponible, c'est à dire la date à laquelle vous n'avez plus été en mesure de régler vos dettes.

	Date de clôture	Chiffre d'affaires HT	Résultat net
Année N-1	/	/	/
Année N-2	/	/	/
Année N-3	/	/	/

Lieux d'exploitation en dehors de l'établissement principal			
n°	SIRET	Adresse	Greffe dans lequel l'établissement est immatriculé

Avez-vous fait l'objet personnellement d'une procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation ou avez-vous été dirigeant d'une société ayant connu l'une de ces procédures ? oui non

Si oui, date d'ouverture, tribunal et s'il y a lieu, dénomination de la société :

Exposez succinctement l'origine des difficultés de l'entreprise
Holding créée par mutualiser les supports de communication sur deux agences. La zone ERA LEOGNAN (type immobilier ?) ne peut pas payer les factures, la holding se retrouve en difficulté financière.

- En cas de demande de redressement, exposez les moyens envisagés pour redresser la situation de l'entreprise en difficulté durant la période d'observation
- En cas de liquidation judiciaire, expliquez pourquoi le redressement est manifestement impossible

licenciat économique des salaires de ERA LEOGNAN (type immobilier ?) ne peut pas payer les factures à venir + remise potentielle de l'activité du bordier immobilier.

ETAT DU PASSIF (dettes) de l'entreprise ⁴

Créanciers (Nom, prénom et adresse /dénomination et siège)	Échu et exigible ⁵	A échoir ⁵
Salariés :		
TOTAL :		
Établissements financiers (prêts, découverts, mobilisation de créances...) :		
TOTAL :		
Dettes fiscales et/ou sociales :		
TOTAL :		
Autres dettes (fournisseurs, crédits-bails, bailleur, divers...) :		
TOTAL :		
TOTAL DU PASSIF (échu et à échoir) :		
TOTAL GENERAL :		

⁴ L'état du passif (dettes) doit être établi à la date de la demande ou dans les sept jours qui précèdent

⁵ Dettes exigibles = dettes arrivées à échéance et pouvant être immédiatement réclamées par le créancier

Dettes à échoir = dettes non encore arrivées à échéance

ETAT DES ACTIFS de l'entreprise ⁶

Actif disponible	
Description	Montant
Immobiliers (murs du fonds, maison, terrain... appartenant à la personne exerçant l'activité) :	
TOTAL :	
Elements corporels (matériels, mobiliers d'exploitation, véhicules, stocks...) :	
TOTAL :	
Elements ou immobilisations incorporels (fonds de commerce, droit au bail, brevets, marques...) :	
TOTAL :	
Dû par les clients (estimation globale du compte client, net de mobilisation) (Détail à donner dans annexe 2) :	
TOTAL :	
Titres et participations dans d'autres personnes morales :	
TOTAL :	
Crédits de TVA, crédit d'impôts sur les sociétés (carry-back), dégrèvements divers... :	
TOTAL :	
TOTAL GÉNÉRAL :	

Actif immobilisé	
Description	Montant
Immobiliers (murs du fonds, maison, terrain... appartenant à la personne exerçant l'activité) :	
TOTAL :	
Elements corporels (matériels, mobiliers d'exploitation, véhicules, stocks...) :	
TOTAL :	
Elements ou immobilisations incorporels (fonds de commerce, droit au bail, brevets, marques...) :	
TOTAL :	
Dû par les clients (estimation globale du compte client, net de mobilisation) (Détail à donner dans annexe 2) :	
TOTAL :	
Titres et participations dans d'autres personnes morales :	
TOTAL :	
Crédits de TVA, crédit d'impôts sur les sociétés (carry-back), dégrèvements divers... :	
TOTAL :	
TOTAL GÉNÉRAL :	

En cas de demande de rétablissement professionnel, préciser en page 7 les modalités d'évaluation des biens.

⁶ L'état des actifs doit être établi à la date de la demande ou dans les sept jours qui précèdent.

Cas particuliers

Personnes responsables solidairement des dettes sociales (associés de SNC, associés commandités, membres de GIE)	
Nom et prénom / dénomination	Domicile / Siège

L'entreprise exerce-t-elle une profession libérale soumise à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ? oui non (Si oui, désignation de l'ordre professionnel ou de l'autorité)

L'entreprise exploite-t-elle une ou des installations classées au sens du titre Ier du livre V du code de l'environnement ? oui non (Si oui, fournir la copie de l'autorisation ou la déclaration)

L'entreprise exploite-t-elle un établissement de crédit, un établissement de monnaie électronique, un établissement de paiement ou est une entreprise d'investissement (R.613-14 s. du code monétaire et financier) ? oui non

Affiliations

N° URSSAF :

N° affiliation Pôle emploi :

Convention collective applicable :

N°TVA intracommunautaire : FR cu 83 234 451

Personnes s'étant portées caution de l'entrepreneur individuel ou de la société (dirigeants, associés, conjoint...)

Nom des cautions	Bénéficiaire (banque)	Montant de la caution

Documents joints à la demande (article R.631-1 et le cas échéant R.641-1 c.com.)	Oui	Non
Extrait d'immatriculation au RCS (Kbis) ou au Répertoire des Métiers de moins de 7 jours (joindre un avis INSEE pour les non-inscrits)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
État actif et passif des sûretés et engagement hors bilan de moins de 7 jours (état complet disponible au greffe, service privilèges et nantissements ou sur www.infogreffe.fr)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comptes annuels du dernier exercice	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Situation de trésorerie de moins d'un mois (relevé bancaire de tous les comptes de l'entreprise et les comptes personnels des entrepreneurs individuels)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la pièce d'identité du chef d'entreprise ou du représentant légal (en cours de validité)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans le cas où l'un ou l'autre de ces documents ne peut être fourni ou ne peut l'être qu'incomplètement, indiquer les motifs qui empêchent cette production :		

Je soussigné(e) demande l'ouverture d'une procédure de :

Redressement judiciaire

Liquidation judiciaire

Atteste sur l'honneur l'absence de mandat ad hoc ou de procédure de conciliation relatives à l'entreprise (au patrimoine) en difficulté dans les 18 mois précédant la présente demande

En cas de désignation d'un mandataire ad hoc :

- Date de la désignation :
- Autorité qui y a procédé :
- Nom du mandataire ad hoc :

En cas d'ouverture d'une procédure de conciliation :

- Date de la désignation :
- Autorité qui y a procédé :
- Nom du conciliateur :

A renseigner uniquement en cas de demande de rétablissement professionnel :

Demande l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire et sollicite le bénéfice d'une procédure de rétablissement professionnel, et atteste satisfaire aux conditions prévues par les articles L. 645-1 et L. 645-2 du code de commerce, à savoir :

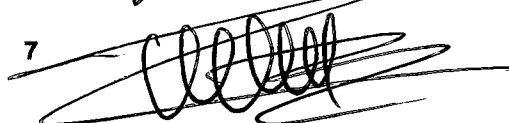
- Exercer une activité commerciale ou artisanale, à titre individuel, et n'être pas à ce jour en procédure collective et n'avoir pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une procédure de liquidation judiciaire clôturée pour insuffisance d'actif ou d'une décision de clôture de procédure de rétablissement professionnel
- Déclarer que la valeur de réalisation des actifs visés en page 4 est inférieure à 5 000 €
Précisez les modalités d'évaluation de ces actifs :
- N'avoir employé aucun salarié au cours des six derniers mois et n'être impliqué dans aucune instance prud'homale
- Ne pas avoir la qualité d'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL) concernant mon activité en difficulté

Fait à Besençon.

le 10/10/2024.

(Signature précédée de la mention « Certifié sincère et véritable »)

Certifié sincère et véritable.

7 

Annexe 2 – Renseignements divers

Noms et coordonnées des partenaires de l'entreprise

Avocat(s) :

Notaire :

Clinet Ballade

Expert-comptable :

*Daniel Christophe
Alpha Capital*

Commissaire aux comptes :

Banques : *BPSO*

Nom de la banque	Adresse de l'agence	Nom de l'interlocuteur	Numéro de compte
<i>BPSO</i>	<i>63 avenue Jean Seigner 33600 Pessac -</i>	<i>M^r BERNAT</i>	<i>76221655250</i>

Assurances :

Compagnie	Nom et adresse de l'agence	Nom de l'interlocuteur	N° et objet du contrat

Cotisations sociales du chef d'entreprise

Au regard de son statut social, le dirigeant est :

majoritaire
 minoritaire

Nom de la caisse	Adresse	Montant des cotisations	Périodicité

Créances sur clients

Nom prénom/Dénomination	Adresse	Montant des créances	Echéance

Pour les sociétés, répartition du capital

Nom et prénom / Dénomination des associés ou actionnaires	Nb de titres ou %



Votre Agence :

PESSAC CENTRE
63 AVENUE JEAN JAURES
33600 PESSAC

Votre Conseiller :

Jean-Luc BERNAT
jean-luc.bernat@bpaca.banquepopulaire.fr
Tél : 05 57 87 49 42

SAS MINJOT AGF

68 RUE FRANCIS DE PRESSENSE
33130 BEGLES

Votre relevé de compte n°9 au 30/09/2024

DETAIL DES OPERATIONS DE VOTRE COMPTE COURANT N° 76221655250

SAS MINJOT AGF

IBAN : FR76 1090 7000 7176 2216 5525 062
BIC : CCBPFRPPBDX

DATE COMPTA	LIBELLE / REFERENCE	DATE OPERATION	DATE VALEUR	MONTANT
	SOLDE DEBITEUR AU 30/08/2024			- 8 964,50 €
04/09	COM INTERVENTION XCEBR420 2024083100046079000001 4 OPERATIONS	0046079	31/08	- 40,00 €
10/09	PRLV SEPA GC RE MEILLEUR FCT-2024-08-505639 QX3M2KZ	01L2VGI	05/09	- 3 698,10 €
10/09	EVI MINJOT IMMO MINJOT AGF MEILLEURS AGENTS	BI6NYKV	09/09	3 698,10 €
11/09	PRLV SEPA ALOHA COMPTA ALO411AGFMINJ	01KXUND	06/09	- 172,00 €
11/09	EVI MINJOT IMMO BIEN ICI AGF	BN55YOB	10/09	678,24 €
11/09	EVI MINJOT IMMO LEBONCOIN + comp MEILLEURS AGENT S et bien ici	BN55YKT	10/09	2 341,59 €
26/09	FRAIS PRELEVEMENT IMPAYE XCEBR020 2024092400090188000001 1 REJET	0090188	24/09	- 10,00 €
TOTAL DES MOUVEMENTS DEBITEURS				- 3 920,10 €
TOTAL DES MOUVEMENTS CREDITEURS				6 717,93 €
SOLDE DEBITEUR AU 30/09/2024*				- 6 166,67 €

(*) Sous réserve des opérations en cours d'enregistrement et d'une provision suffisante et disponible lors de l'arrêté du solde du compte réalisé en fin de journée.
Ce document ne justifie pas la déduction de la TVA ou de la charge en matière d'impôt direct.

DETAIL DE VOS MOUVEMENTS SEPA

VOTRE COMPTE COURANT N° 76221655250

RELEVÉ N° 9 AU 30/09/2024

DATE	DETAIL DE VOS PRELEVEMENTS SEPA RECUS	DEBIT
05/09	GC RE MEILLEURS AGENTS GB40ZZSDDBARC0000007495895875 QX3M2KZ D-001P2ZYTVS27 FCT-2024-08-505639	3 698,10 €
06/09	ALOHA COMPTA FR60ZZ88A8A4 ALO411AGFMINJ 202409006346 1355	172,00 €

DATE	DETAIL DE VOS VIREMENTS SEPA RECUS	CREDIT
09/09	MINJOT IMMO ZZ1GUVLUU7HF8YFTCZZ1GUVLUU7XJQL95C ERA BEGLES MA MINJOT AGF MEILLEURS AGENTS	3 698,10 €
10/09	MINJOT IMMO ZZ1GV1DYAVYMWIONRZZ1GV1DYAW6F840D3 ERA BEGLES BIEN ICI BIEN ICI AGF	678,24 €
10/09	MINJOT IMMO ZZ1GV1H5UPS6JHQAFZZ1GV1H5UPYLQTNBR ERA BEGLES LEBONCOIN + COMP MA BI LEBONCOIN + comp MEILLEURS AGENTS et bien ici	2 341,59 €

**Votre Banque Populaire est à vos côtés et met tout au long de l'année
son expertise à votre disposition.**

Simple et pratique ! Gérez vos comptes et services bancaires
en quelques clics et bénéficiez de toutes les fonctionnalités
utiles dans votre espace client en ligne.



www.banquepopulaire.fr



Application mobile
Banque Populaire

TONALITE + 0 801 010 032 - prix d'un appel local - Code : 094298

Garantie de vos dépôts : Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre conseiller. Concernant le Livret A, le Livret de Développement Durable et Solidaire et le Livret d'Epargne Populaire, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.



Votre Agence :

PESSAC CENTRE
63 AVENUE JEAN JAURES
33600 PESSAC

Votre Conseiller :

Jean-Luc BERNAT
jean-luc.bernat@bpaca.banquepopulaire.fr
Tél : 05 57 87 49 42

SAS MINJOT AGF

68 RUE FRANCIS DE PRESSENSE
33130 BEGLES

Votre relevé de compte n°8 au 30/08/2024

MESSAGE DE VOTRE BANQUE

LE SERVICE E-CARTE BLEUE DEVIENT E-CARTES EN NOVEMBRE 2024. PLUS D'INFOS :
BPACA.FR/E-CARTES. Les CONDITIONS GENERALES AU CONTRAT TAP TO PAY EVOLUENT LE 01/10/2024.
PLUS D'INFOS ET VOIES DE RECOURS EN AGENCE OU BPACA.FR/SITE.

DETAIL DES OPERATIONS DE VOTRE COMPTE COURANT N° 76221655250

SAS MINJOT AGF

IBAN : FR76 1090 7000 7176 2216 5525 062
BIC : CCBPFRPPBDX

DATE COMPTA	LIBELLE / REFERENCE	DATE OPERATION	DATE VALEUR	MONTANT
	SOLDE DEBITEUR AU 31/07/2024			- 3 116,72 €
02/08	COM INTERVENTION XCEBR420 2024073100110921000001 1 OPERATION	0110921	31/07	- 10,00 €
05/08	PRLV SEPA BIEN ICI IN01-24-059669 Bien?ici 103639	01CK78Z	31/07	- 678,24 €
12/08	PRLV SEPA GC RE MEILLEUR FCT-2024-07-499528 QX3M2KZ	01FDHVP	07/08	- 3 698,10 €
12/08	PRLV SEPA ALOHA COMPTA ALO411AGFMINJ	01FDI1M	07/08	- 172,00 €
29/08	ABONNT CYBERPLUS XCBVX655 2024082800036014000001 HABILITATION M1264546	0036014	28/08	- 6,50 €
29/08	PRLV SEPA SCM Local SASU SF-ACC-001088371 FR05 1705686789	01IF3TT	26/08	- 1 282,94 €
	TOTAL DES MOUVEMENTS DEBITEURS			- 5 847,78 €
	TOTAL DES MOUVEMENTS CREDITEURS			0,00 €
	SOLDE DEBITEUR AU 30/08/2024*			- 8 964,50 €

(* Sous réserve des opérations en cours d'enregistrement et d'une provision suffisante et disponible lors de l'arrêt du solde du compte réalisé en fin de journée.
Ce document ne justifie pas la déduction de la TVA ou de la charge en matière d'impôt direct.



DETAIL DE VOS MOUVEMENTS SEPA

VOTRE COMPTE COURANT N° 76221655250

RELEVÉ N° 8 AU 30/08/2024

DATE	DETAIL DE VOS PRELEVEMENTS SEPA RECUS	DEBIT
31/07	BIEN ICI FR04ZZZ811537 103639 PY157872 IN01-24-059669 Bien?ici	678,24 €
07/08	GC RE MEILLEURS AGENTS GB40ZZSDDBARC0000007495895875 QX3M2KZ D-001J0T4DKR9C FCT-2024-07-499528	3 698,10 €
07/08	ALOHA COMPTA FR60ZZZ88A8A4 ALO411AGFMINJ 202408006014 1250	172,00 €
26/08	SCM Local SASU FR74ZZZ594646 SF-ACC-001088371 FR05 1705686789118 103820003124602024	1 282,94 €

Votre Banque Populaire est à vos côtés et met tout au long de l'année son expertise à votre disposition.

Simple et pratique ! Gérez vos comptes et services bancaires en quelques clics et bénéficiez de toutes les fonctionnalités utiles dans votre espace client en ligne.



www.banquepopulaire.fr



Application mobile
Banque Populaire

TONALITE + 0 801 010 032 - prix d'un appel local - Code : 094298

Garantie de vos dépôts : Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre conseiller. Concernant le Livret A, le Livret de Développement Durable et Solidaire et le Livret d'Épargne Populaire, leurs montants sont intégralement garantis par l'État.



Votre Agence :
PESSAC CENTRE
63 AVENUE JEAN JAURES
33600 PESSAC

Votre Conseiller :
Jean-Luc BERNAT
jean-luc.bernat@bpaca.banquepopulaire.fr
Tél : 05 57 87 49 42

SAS MINJOT AGF
68 RUE FRANCIS DE PRESSENSE
33130 BEGLES

Votre relevé de compte n°7 au 31/07/2024

DETAIL DES OPERATIONS DE VOTRE COMPTE COURANT N° 76221655250

SAS MINJOT AGF

IBAN : FR76 1090 7000 7176 2216 5525 062
BIC : CCBPFRPPBDX

DATE COMPTA	LIBELLE / REFERENCE	DATE OPERATION	DATE VALEUR	MONTANT
	SOLDE DEBITEUR AU 28/06/2024			- 2 669,11 €
29/06	ABONNT CYBERPLUS XCBVX655 2024062800055076000001 HABILITATION M1264546	0055076	28/06	- 6,50 €
	SOLDE DEBITEUR AU 30/06/2024			- 2 675,61 €
04/07	COM INTERVENTION XCEBR420 2024063000057282000001 4 OPERATIONS	0057282	30/06	- 40,00 €
04/07	ARRETE DE CPTÉ 2 EME TRIMESTRE 2024 AU TEG 18,68 %	1107121	04/07	- 93,57 €
08/07	EVI MINJOT IMMO facture agf	8LZQQGK	05/07	4 852,00 €
09/07	PRLV SEPA GC RE MEILLEUR FCT-2024-08-492727 QX3M2KZ	01848D5	08/07	- 3 698,10 €
11/07	PRLV SEPA ALOHA COMPTA ALO411AGFMINJ	0190NOI	10/07	- 172,00 €
30/07	ABONNT CYBERPLUS XCBVX655 2024072800014887000001 HABILITATION M1264546	0014887	28/07	- 6,50 €
30/07	PRLV SEPA SCM Local SASU SF-ACC-001088371 FR05 1705686789	01BRC0H	25/07	- 1 282,94 €
	TOTAL DES MOUVEMENTS DEBITEURS			- 5 299,61 €
	TOTAL DES MOUVEMENTS CREDITEURS			4 852,00 €
	SOLDE DEBITEUR AU 31/07/2024*			- 3 116,72 €

(* Sous réserve des opérations en cours d'enregistrement et d'une provision suffisante et disponible lors de l'arrêté du solde du compte réalisé en fin de journée.
Ce document ne justifie pas la déduction de la TVA ou de la charge en matière d'impôt direct.



DETAIL DE VOS MOUVEMENTS SEPA

VOTRE COMPTE COURANT N° 76221655250

RELEVÉ N° 7 AU 31/07/2024

DATE	DETAIL DE VOS PRELEVEMENTS SEPA RECUS	DEBIT
08/07	GC RE MEILLEURS AGENTS QX3M2KZ D-001DZH9CGWR6 FCT-2024-06-492727 GB40ZZSDDBARC0000007495895875	3 698,10 €
10/07	ALOHA COMPTA ALO411AGFMINJ 202407005577 1145 FR60ZZ88A8A4	172,00 €
25/07	SCM Local SASU SF-ACC-001088371 FR05 1705686789118 103820002798842024 FR74ZZ594646	1 282,94 €

VOTRE COMPTE COURANT N° 76221655250

RELEVÉ N° 7 AU 31/07/2024

DATE	DETAIL DE VOS VIREMENTS SEPA RECUS	CREDIT
05/07	MINJOT IMMO ZZ1GHDVOXQZMOXD7FZZ1GHDVOXR5O0563F facture agf Factures supports communication	4 852,00 €

**Votre Banque Populaire est à vos côtés et met tout au long de l'année
son expertise à votre disposition.**

Simple et pratique ! Gérez vos comptes et services bancaires
en quelques clics et bénéficiez de toutes les fonctionnalités
utiles dans votre espace client en ligne.



www.banquepopulaire.fr



Application mobile
Banque Populaire

TONALITE + 0 801 010 032 - prix d'un appel local - Code : 094298

Garantie de vos dépôts : Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre conseiller. Concernant le Livret A, le Livret de Développement Durable et Solidaire et le Livret d'Épargne Populaire, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.



**BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE**

Titulaire du compte/Account holder

SAS MINJOT AGF

**68 RUE FRANCIS DE PRESSENSE
33130 BEGLES**

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment.

Please use this Bank account statement when booking transactions.

It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1090 7000 7176 2216 5525 062

BIC (Bank Identification Code)
CCBPFRRPBDX

Code Banque Code Guichet
10907 00071

N° du compte
76221655250

Clé RIB
62

Domiciliation/Paying Bank
BPACA PESSAC CENTRE

édité le 10/10/2024



**BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE**

Titulaire du compte/Account holder

SAS MINJOT AGF

**68 RUE FRANCIS DE PRESSENSE
33130 BEGLES**

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment.

Please use this Bank account statement when booking transactions.

It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1090 7000 7176 2216 5525 062

BIC (Bank Identification Code)
CCBPFRRPBDX

Code Banque Code Guichet
10907 00071

N° du compte
76221655250

Clé RIB
62

Domiciliation/Paying Bank
BPACA PESSAC CENTRE

édité le 10/10/2024



MODELE DE DÉCLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS

A MESSIEURS LES PRÉSIDENTS ET JUGES COMPOSANT LE TRIBUNAL DE COMMERCE

Messieurs,

Je soussigné, (Nom Prénom Activité Adresse)

(Pour les sociétés) : agissant en qualité de Gérant ou de P.D.G. de la société (raison sociale ou dénomination sociale - forme juridique - activité - adresse du siège)

déclare que n'ayant plus de trésorerie suffisante pour faire face à mes échéances, je me trouve (ou la société se trouve) en état de cessation des paiements, et en effectue en conséquence la déclaration conformément à l'article L631-4 du Code de Commerce,

(MOTIVER les raisons qui ont conduits l'entreprise à la cessation des paiements).

Je demande l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

(MOTIVER votre demande)

Je demande l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.

(MOTIVER votre demande)

Dans le cas où un ou plusieurs documents comptables qui doivent être déposés ne peut ou ne peuvent être fournis - ou ne peuvent l'être qu'incomplètement - la déclaration ci-dessus doit contenir les motifs qui empêchent cette production.

Je déclare sur l'honneur n'avoir jamais été en faillite, liquidation des biens ou règlement judiciaire.

J'atteste sur l'honneur l'absence de désignation d'un mandataire ad hoc, ou de l'ouverture d'une procédure de conciliation.

J'atteste qu'un mandataire ad hoc a été désigné ou qu'une procédure de conciliation a été ouverte le
par décision de